

La version française suit

Q&As - Update #2 – March 15, 2020

PGME's Answers to Your Most Pressing COVID-19 Questions

Concerning COVID-19, the PGME Office pledges to update you as quickly as possible. We will continue to send all COVID-19 information to your McGill email address.

We know you have many questions. We encourage you to email your questions to Pgofficer.med@mcgill.ca and we will make every effort to provide timely answers.

We appreciate everyone's herculean efforts! In times like this, it takes a team.

1. QUESTION: Are the academic half days cancelled for all programs?

Answer: PGME has canceled all in-person academic half days until May 31, 2020. Online teaching methods will be available within the next two weeks.

2. QUESTION: Programs have protected time to study during teaching days. Do Residents still have access to protected time to study?

Answer: Yes, unless emergency and/or urgent circumstances require then the protected study time can be cancelled.

3. QUESTION: Are Residents on any hospital mailing lists? Could we be added to those email lists? Re: policies, closure of services such as outpatient clinics. There are a lot of rumours and we don't have much information.

Answer: We will make sure the health care institutions are aware of the need to send Residents and Fellows various updates. The emails will go to your McGill email address.

4. QUESTION: Will currently scheduled days off be respected or will all vacations/study/conference leaves be cancelled?

Answer: Vacation requests will be respected, however we strongly recommend against travel outside of Canada. If you choose to travel outside of Canada during your leave, you will be obliged to self-isolate for 14 days upon your return. In such cases, PGME will strictly apply the '75% rule'. No exception to the 75% rule will be made in such instances. All leaves to attend conference outside of Canada are cancelled indefinitely. If you are to attend a conference in Canada, we suggest check to make sure it is still scheduled as many provinces have placed restrictions on large gatherings.

As well, as the RCPSC and CFPC have cancelled current exam dates, we recommend that Residents reconsider their study leaves, as there will be no additional study leave later.

5. QUESTION: If a Canadian conference is still scheduled, can McGill Residents attend?

Answer: We suggest you double check if the Canada conference you plan is indeed still scheduled as many provinces have placed restrictions on large gatherings.

As well, as the RCPSC and CFPC have cancelled current exam dates, we recommend that Residents reconsider their study leaves as there will be no additional study leave later date.

6. QUESTION: Are some of the hospitals going to put into place some kind of emergency daycare service for the children of Residents so Residents can work?

ANSWER: Please contact your institution's occupational health office with respect to daycare services.

7. QUESTION: If no childcare is available, will PGME still apply the 75% rule for parents who have to miss work to care for their children?

ANSWER: PGME will be consider this question in the days to come.

8. QUESTION: Residents who are already outside of Quebec and Canada for an elective, will they have to come back earlier than planned or can they stay until the end of their rotation?

ANSWER: We have recalled all Residents and Fellows doing an elective outside of Canada. They are to return to Canada immediately. However, Residents and Fellows currently doing an elective in Canada may finish their current elective.

As well, Residents completing a compulsory training at an institution within another University's network because of an inter-University Affiliation agreement can complete their training.

9. QUESTION: Is there a way for residents to be tested for COVID-19 and have their self-isolation cancelled? As for residents who came back from abroad, can those residents be tested and have their isolation period cancelled or shortened if already started?

ANSWER: We recommend you communicate with occupational health within your institution for questions about testing and self-isolation. All residents and fellows who are in self-isolation must communicate with 1-877-644-4545 for COVID-19 testing appointments.

10. QUESTION: Pertaining to residents who were supposed to have their exams: is there any news on whether they will be postponed to next year, or deferred to another month?

ANSWER: We currently have no definite dates for the exams but will keep you posted if there are any new developments. As the RCPSC and CFPC have cancelled the current exam dates, we recommend that residents reconsider their study leaves as there will be no additional study leave at a later date.

11. QUESTION: Is there any way to postpone vacation-study days to a later date when we know when the exams will be held? So that these Residents can come back to clinic and help?

ANSWER: We encourage these Residents to communicate with their Program Directors about changes to schedules.

12. QUESTION: For residents who are supposed to have an exam, will they still be able to go out and practice on July 1, 2020? Same questions for residents going on to do a Fellowship.

ANSWER: We are working with licensing authorities across Canada to find solutions to prevent licensing delays because of this pandemic.

13. QUESTION: Many residents have organized their rotations based on the exam, and kept more demanding rotations (ICU, CTU, etc.) for after their exam. Is there a possibility to do these rotations now or after the exam?

ANSWER: We encourage Residents to communicate with their Program Directors about changes to schedules.

Q&As - Update #1 – March 13, 2020

PGME's Answers to Your Most Pressing COVID-19 Questions

1. QUESTION: Will upcoming Royal College of Physicians and Surgeons of Canada exams be impacted?

Answer: The Royal College has just informed us that due to COVID-19, it is postponing all exams, including the written exams for March and April, which will have an impact on oral exams this spring. They are working to deliver the exams as soon as feasible. The Royal College has pledged to provide us with more news no later than April 1, 2020. If you have any questions, please contact ceo@royalcollege.ca.

2. QUESTION: What about those returning from travel or those who intend to go on vacation?

Answer: As of March 12, the Government of Quebec obliges all health care professionals, including Residents, returning to Canada from another country (including the United States) to self-isolate for 14 days.

IMPORTANT: The health care institution in which you are working or learning will make the final determination of how directives are applied in their facilities, including whether self-isolation is necessary for those returning before March 12. If you have questions, make sure to consult your supervisor or Program Director in your institution

3. QUESTION: We are talking about outside of Canada travel only – what about places like Toronto or Vancouver?

Answer: At this point, travel within Canada is not part of the advisory.

4. QUESTION: What is happening concerning international electives, both for learners coming to McGill and our learners going abroad?

Answer: We have cancelled all electives - international, Canadian and within Quebec.

5. QUESTION: What if, due to self-isolation, Residents don't complete at least 75% of their rotation?

Answer: The principles of the Assessment and Promotion Policy or '75% rule' apply. Residents are not to be penalized if they must self-isolate, even if they are asymptomatic. Complying with public health regulations is critical. In these instances, the Competency Committee and the Resident's Program Director will look at the Resident's training to determine if competency has been achieved. The resident must be present for at least 50% of the rotation. The Program Director can ask PGME for a waiver, and if accepted the Resident will be promoted.

However, if while on leave, a Resident chooses to vacation outside of Canada, they will be required to self-isolate for 14 days upon their return to Canada. In such cases, the '75% rule' will be strictly applied. No exception to the 75% rule will be made in such instances.

6. QUESTION: What impact will the pandemic have on this summer's Pre-Entry Assessment Program (PEAP)?

Answer: As of now, PEAP will continue. However, because international Residents arriving in Canada must self-isolate for 14 days, we have adjusted the PEAP start time to ensure all of our international Residents can start their McGill residency on time.

- **PEAP session is now planned to start May 4 to June 25, 2020.**

Given the change above, PEAP Residents must arrive in Canada no later than April 19, 2020, and must spend 14 days in self-isolation to start their PEAP session on time. Mandatory self-isolation became a requirement for all health professionals who arrive in Canada on or after March 12. We strongly encourage international PEAP Residents to make living arrangements before arriving in Canada, so they can immediately respect the self-isolation requirements. All international PEAP Residents are asked to confirm the date of their arrival with Ewa Sieminska at pgrecords.med@mcgill.ca.

7. QUESTION: Can Residents care for patients with suspected or confirmed cases of COVID-19?

Answer: Yes, but only if they have completed their mask-fit test and have taken training in donning and doffing personal protective equipment. The mask-fit test must be done at the institution where the resident is working. Residents need to carry their training certificates with them at all times.

When assigning work to Residents, Program Directors must use their judgement, taking into consideration the Resident's level of training and skill level. The health and safety of our Residents are paramount.

8. QUESTION: Should we continue to host in-person academic half days and simulation sessions?

Answer: Between now and May 31, 2020, you must move them online using Zoom or another electronic platform. In-person academic half days are not allowed until May 31, 2020. All Simulation activities at the Simulation Center must be cancelled until May 31, 2020.

The following [link](#) gives you more information about setting up Zoom meetings.

9. QUESTION: What if a Resident is pregnant?

Answer: She should contact occupational health in the institution where she works concerning her presence in the hospital.

We know you have many more questions. We encourage you to email your questions to pgofficer@mcgill.ca and we will make every effort to provide timely answers.

We will continue to provide updates based on your concerns and questions. Please check your McGill email for the latest news.

Stay informed:

- [McGill Faculty of Medicine COVID-19 Updates](#)
- [McGill Coronavirus Updates](#)
- [Santé Québec](#)
- [Info-Santé](#)
- [Public Health Agency of Canada \(PHAC\)](#)
- [Public Health Agency of Canada \(PHAC\) – COVID-10 for Health Professionals](#)
- [World Health Organization \(WHO\)](#)

FAQ – 2e mise à jour – 15 mars 2020

Réponses du Bureau de la FMPD à vos questions les plus pressantes sur le COVID-19

En ce qui a trait à la COVID-19, le Bureau de la FMPD s'engage à vous tenir au courant dans les meilleurs délais possibles. Nous continuerons de vous envoyer toute l'information sur la COVID-19 à votre adresse courriel de McGill.

Nous savons que vous avez beaucoup de questions. Nous vous encourageons à les envoyer par courriel à pgofficer.med@mcgill.ca nous ferons tout pour vous répondre dès que possible.

Nous apprécions les efforts phénoménaux que vous déployez tous dans les circonstances!

1. QUESTION: Les demi-journées d'enseignement théorique sont-elles annulées dans tous les programmes?

RÉPONSE : Toutes les demi-journées d'enseignement théorique en personne ont été annulées jusqu'au 31 mai 2020. Des outils d'enseignement en ligne seront disponibles au cours des deux prochaines semaines.

2. QUESTION: Les programmes prévoient du temps réservé pour l'étude durant les journées d'enseignement. Les résidents auront-ils encore accès à ce temps d'étude réservé?

RÉPONSE : Oui, à moins qu'une situation d'urgence exige d'annuler le temps d'étude réservé.

3. QUESTION: Les résidents sont-ils dans les listes de distribution des hôpitaux? Comme résidents, nos adresses courriel pourraient-elles être ajoutées à ces listes de distribution? Par exemple pour les politiques qui sont mises en place ou la fermeture des services comme les cliniques externes, il y a beaucoup de rumeurs et nous ne recevons pas beaucoup d'information.

RÉPONSE : Nous nous assurerons que les établissements de santé soient au courant qu'ils doivent envoyer les diverses mises à jour aux résidents et aux fellows. Les courriels iront à votre compte courriel de McGill.

4. QUESTION: Les jours de congé qui sont prévus à l'heure actuelle seront-ils respectés, ou est-ce que l'ensemble des vacances et congés pour étude/congrès sera annulé?

RÉPONSE : Les demandes de vacances seront respectées, mais nous décourageons fortement tout déplacement à l'extérieur du Canada. Si vous choisissez de voyager à l'étranger durant votre congé, vous devrez vous mettre en isolement pendant 14 jours à votre retour. Dans de tels cas, la « règle du 75 % » sera strictement appliquée, sans aucune exception.

Tous les congés pour congrès à l'extérieur du Canada sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Si vous devez assister à une conférence au Canada, nous vous suggérons de vérifier si elle a toujours lieu, car beaucoup de provinces ont interdit les grands rassemblements.

De plus, comme le Collège royal et le CMFC ont annulé les dates d'examen à venir, nous recommandons aux résidents de réévaluer les jours de congé pour étude qui sont présentement à leur horaire, car il sera impossible de prendre des jours de congé pour étude supplémentaires à une date ultérieure.

5. QUESTION: Si une conférence ailleurs au Canada n'est pas annulée, les résidents mcgillois peuvent-ils y assister?

RÉPONSE : Nous vous suggérons de vérifier si elle a en effet toujours lieu, car beaucoup de provinces ont interdit les grands rassemblements.

De plus, comme le Collège royal et le CMFC ont annulé les dates d'examen à venir, nous recommandons aux résidents de réévaluer les jours de congé pour étude qui sont présentement à leur horaire, car il sera impossible de prendre des jours de congé pour étude supplémentaires à une date ultérieure.

6. QUESTION: Les hôpitaux mettront-ils en place un service de garde d'urgence pour les enfants des résidents, pour permettre aux résidents de travailler?

RÉPONSE : Veuillez contacter le bureau de santé et sécurité au travail de votre établissement au sujet des services de garde.

7. QUESTION: Si aucun service de garde n'est disponible, la règle du 75 % s'appliquera-t-elle toujours aux parents qui doivent s'absenter pour s'occuper de leurs enfants?

RÉPONSE : Le Bureau de la FMPD évaluera cette question dans les jours à venir.

8. QUESTION: Les résidents qui se trouvent déjà en stage à option à l'extérieur du Québec et du Canada doivent-ils revenir plus tôt que prévu, ou peuvent-ils rester jusqu'à la fin de leur stage?

RÉPONSE : Nous avons rappelé au Canada tous les résidents et fellows qui effectuaient un stage à option à l'étranger. Ils doivent revenir au Canada immédiatement. Cependant, les résidents et fellows qui sont actuellement en stage à option ailleurs au Canada peuvent terminer le stage en cours.

De même, les résidents qui effectuent une formation obligatoire dans un établissement du réseau d'une autre université en raison d'une entente d'affiliation interuniversitaire peuvent compléter leur formation.

9. QUESTION: Est-il possible pour les résidents de faire un test de dépistage de la COVID-19 pour faire annuler leur période d'isolement? Pour les résidents revenus de l'étranger, peuvent-ils se faire tester pour faire annuler leur période d'isolement obligatoire, ou y mettre fin plus tôt si elle est déjà commencée?

RÉPONSE : Nous vous recommandons de contacter le bureau de santé et sécurité au travail de votre établissement au sujet des tests de dépistage et de l'isolement. Tous les résidents qui sont en période d'isolement doivent appeler au 1-877-644-4545 pour prendre rendez-vous pour un test de dépistage de la COVID-19.

10. QUESTION: Pour les résidents qui devaient faire leurs examens prochainement : sait-on s'ils seront reportés à l'an prochain, ou s'ils auront lieu au cours des prochains mois?

RÉPONSE : Nous n'avons pas de dates définitives pour les examens à ce moment-ci, mais vous tiendrons au courant de tout nouveau développement. Comme le Collège royal et le CMFC ont annulé les dates d'examen à venir, nous recommandons aux résidents de réévaluer les jours de congé pour étude qui sont présentement à leur horaire, car il sera impossible de prendre des jours de congé pour étude supplémentaires à une date ultérieure.

11. QUESTION: Peut-on reporter les jours de vacances ou de congé pour étude à une date ultérieure lorsqu'on saura quand les examens auront lieu, pour que les résidents concernés puissent revenir donner un coup de main en clinique?

RÉPONSE : Nous encourageons ces résidents à communiquer avec leur directeur de programme au sujet des changements d'horaire.

12. QUESTION: Pour les résidents qui devaient faire leurs examens, pourront-ils toujours commencer à exercer le 1^{er} juillet 2020? La question vaut également pour les résidents qui devaient commencer un fellowship.

RÉPONSE : Nous collaborons avec les ordres des médecins partout au Canada pour éviter les délais d'octroi des permis d'exercice en raison de la pandémie.

13. QUESTION: Beaucoup de résidents ont organisé leurs stages en fonction de l'examen, et avaient prévu faire leurs stages les plus exigeants (soins intensifs, unités d'enseignement clinique, etc.) après leur examen. Est-il possible de faire ces stages maintenant ou après l'examen?

RÉPONSE : Nous encourageons ces résidents à communiquer avec leur directeur de programme au sujet des changements d'horaire.

FAQ – 1re mise à jour – 13 mars 2020

Réponses du Bureau de la FMPD à vos questions les plus pressantes sur le COVID-19

1. QUESTION : Y aura-t-il un impact sur les examens à venir du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada?

RÉPONSE : Le Collège royal vient de nous aviser qu'en raison du COVID-19, il reportait tous ses examens écrits, y compris ceux prévus en mars et en avril, ce qui aura un impact sur les examens oraux prévus ce printemps. Le Collège est à l'œuvre pour que les examens puissent avoir lieu dès que possible, et s'est engagé à nous donner davantage de précisions au plus tard le 1er avril 2020. Si vous avez des questions, veuillez écrire à ceo@royalcollege.ca.

2. QUESTION : Qu'en est-il des résidents qui reviennent de voyage ou de ceux qui ont l'intention de partir en vacances?

Réponse : En date du 12 mars, le gouvernement de Québec oblige tous les professionnels de la santé, y compris les résidents, à respecter un isolement de 14 jours à leur retour au Canada s'ils ont voyagé à l'extérieur du pays (incluant les États-Unis).

IMPORTANT : L'établissement de soins de santé ou de recherche où vous travaillez ou êtes en formation prend la décision finale concernant l'application des directives dans ses installations, y compris sur la nécessité d'imposer une période d'isolement pour les personnes revenues d'un voyage à l'étranger avant le 12 mars. Si vous avez des questions, assurez-vous de consulter votre superviseur ou directeur de programme dans votre établissement.

3. QUESTION: On ne parle ici que des voyages hors du Canada, qu'en est-il des endroits comme Toronto ou Vancouver?

RÉPONSE : À ce stade-ci, les voyages au Canada ne sont pas visés par la directive du gouvernement.

4. QUESTION: Qu'en est-il des stages à option internationaux, pour les apprenants internationaux qui viennent à McGill et les apprenants de McGill qui vont à l'étranger?

RÉPONSE : Nous avons annulé tous les stages à option – internationaux, au Canada et au Québec.

5. QUESTION: Qu'arrive-t-il si, en raison d'un isolement obligatoire, un résident n'est pas présent à au moins 75 % des activités de leur stage?

RÉPONSE : Les principes de la politique sur l'évaluation et la promotion ou la « règle du 75% » s'appliquent. Les résidents ne seront pas pénalisés s'ils doivent respecter une période d'isolement obligatoire, même s'ils sont asymptomatiques. Il est essentiel de se conformer aux règles établies par la santé publique. Dans de tels cas, le Comité de compétence et le directeur de programme du résident examineront la formation du résident pour déterminer s'il a atteint les compétences visées. Le résident doit avoir été présent à au moins 50 % des

activités du stage. Si c'est le cas, le directeur de programme pourra demander une dispense au Bureau de la FMPD, et si sa demande est acceptée, le résident sera promu.

Toutefois, si durant un congé, un résident choisit de prendre des vacances à l'extérieur du Canada, il devra à son retour se mettre en isolement pendant 14 jours. Dans un tel cas, la règle des 75 % sera strictement appliquée. Aucun accommodement ne sera offert pour s'assurer qu'il atteigne les compétences requises ou soit promu dans les délais prévus.

6. QUESTION : Quel impact aura la pandémie sur le programme d'évaluation préalable à l'admission (PEPA) de cet été?

RÉPONSE : À ce stade-ci, le PEPA n'est pas annulé. Cependant, parce que les résidents internationaux arrivant au Canada devront se mettre en isolement pendant 14 jours, nous avons ajusté la date de début du PEPA pour que tous les résidents internationaux puissent commencer leur résidence à McGill à temps.

- Le PEPA est maintenant prévu du 4 mai au 25 juin 2020.

En raison de ce changement, les résidents qui doivent participer au PEPA doivent arriver au Canada au plus tard le 19 avril 2020 et doivent respecter une période d'isolement de 14 jours pour pouvoir commencer le PEPA à temps. L'isolement obligatoire est désormais exigé de tous les professionnels de la santé entrés au Canada le 12 mars ou après cette date. Nous encourageons fortement les résidents internationaux qui doivent participer au PEPA d'organiser leur hébergement avant d'arriver au Canada, pour pouvoir immédiatement respecter la période d'isolement obligatoire.

Tous les résidents internationaux qui doivent participer au PEPA doivent confirmer la date de leur arrivée à Ewa Sieminska à pgrecords.med@mcgill.ca.

7. QUESTION: Les résidents peuvent-ils soigner des patients présentant un cas probable ou confirmé de COVID-19?

RÉPONSE : Oui, mais seulement s'ils ont fait un essai d'ajustement de masque respiratoire et fait leur formation sur la procédure pour revêtir et retirer l'équipement de protection individuelle. L'essai d'ajustement de masque doit être fait dans l'établissement où travaille le résident. Les résidents doivent avoir leur certificat de formation sur eux en tout temps.

Lorsqu'ils attribuent des tâches aux résidents, les directeurs de programme doivent faire preuve de jugement et prendre en considération le niveau de formation et les aptitudes du résident. La santé et la sécurité des résidents sont primordiales.

8. QUESTION: Devrait-on continuer de tenir des demi-journées d'enseignement théorique et des séances de simulation en personne?

RÉPONSE : D'ici au 31 mai 2020, vous devez les faire en ligne, au moyen de visioconférence Zoom ou d'une autre plateforme électronique. Les demi-journées d'enseignement théorique

en personne sont interdites jusqu'au 31 mai 2020. Toutes les activités de simulation prévues au centre de simulation jusqu'au 31 mai 2020 doivent être annulées.

Vous trouverez plus d'information sur la façon d'organiser une rencontre Zoom sur [cette page](#).

9. QUESTION: Que se passe-t-il si une résidente est enceinte?

RÉPONSE : La résidente doit contacter le service de santé et sécurité en milieu de travail de l'établissement où elle travaille au sujet de sa présence à l'hôpital.

Nous savons que vous avez beaucoup d'autres questions. Nous vous encourageons à les envoyer par courriel à pgofficer@mcgill.ca, et nous ferons tout pour vous donner une réponse dans les meilleurs délais possibles.

Nous vous tiendrons au courant de l'information la plus récente pour répondre à vos préoccupations et à vos questions. Gardez l'œil sur votre courriel de McGill pour obtenir les dernières nouvelles.

Restez au courant :

- [Mises à jour de la Faculté de médecine au sujet du COVID-19](#)
- [McGill – Le point sur le coronavirus](#)
- [Santé Québec](#)
- [Info-Santé 811](#)
- [Agence de la santé publique du Canada \(ASPC\)](#)
- [Agence de la santé publique du Canada – COVID-19 : Pour les professionnels de la santé](#)
- [Organisation mondiale de la Santé \(OMS\)](#)